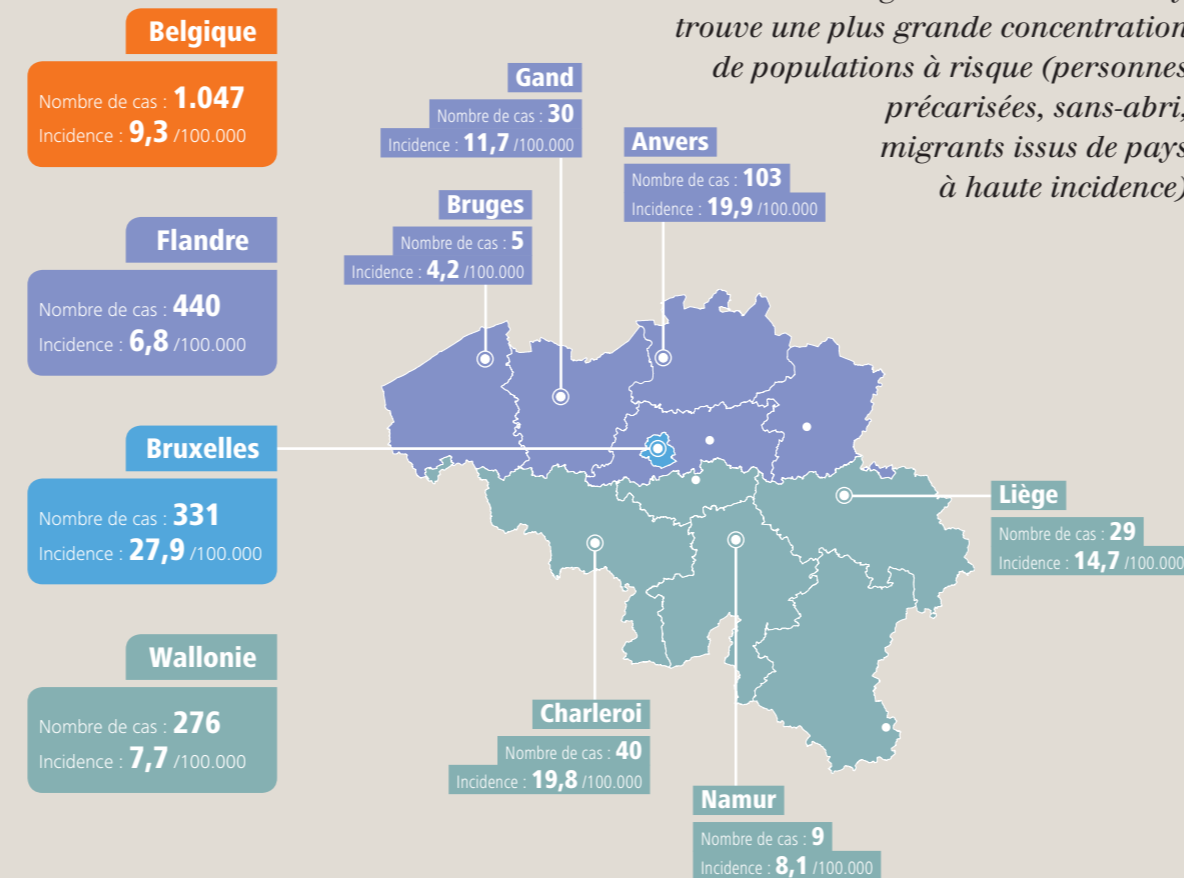


APERÇU DE LA TUBERCULOSE EN BELGIQUE

Grâce à la déclaration obligatoire des cas de tuberculose active, le **FARES** (Fonds des Affections Respiratoires) et la **VRGT** (Vlaamse Vereniging voor Respiratoire Gezondheidszorg en Tuberculosebestrijding) publient chaque année le registre belge de la tuberculose. Celui-ci fait état de la situation épidémiologique de la tuberculose en Belgique. Il est disponible en français sur www.fares.be et en néerlandais sur www.vrgt.be.

Cet aperçu présente les chiffres et les messages-clé du **registre 2016**.

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

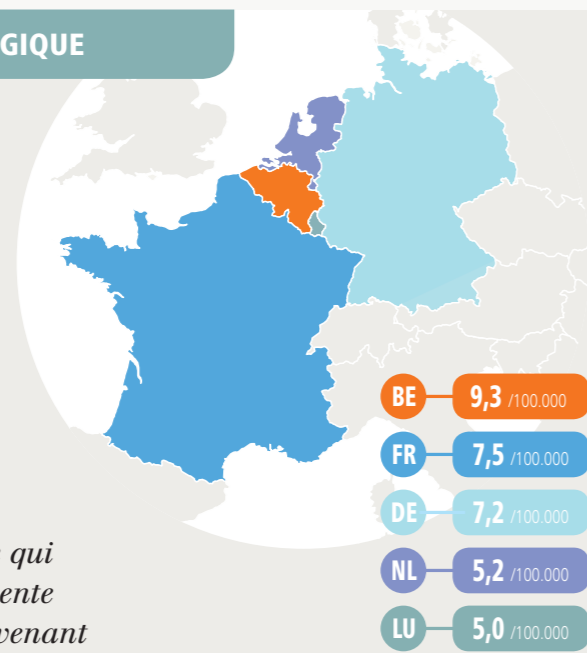


La tuberculose est plus fréquente dans les grandes villes car on y trouve une plus grande concentration de populations à risque (personnes précarisées, sans-abri, migrants issus de pays à haute incidence)

L'ÉVOLUTION DE LA TUBERCULOSE EN BELGIQUE

En 2016, **1.047 cas de tuberculose** ont été déclarés. L'incidence, qui correspond au nombre de nouveaux malades de tuberculose pour une population de 100.000 habitants, est de 9,3.

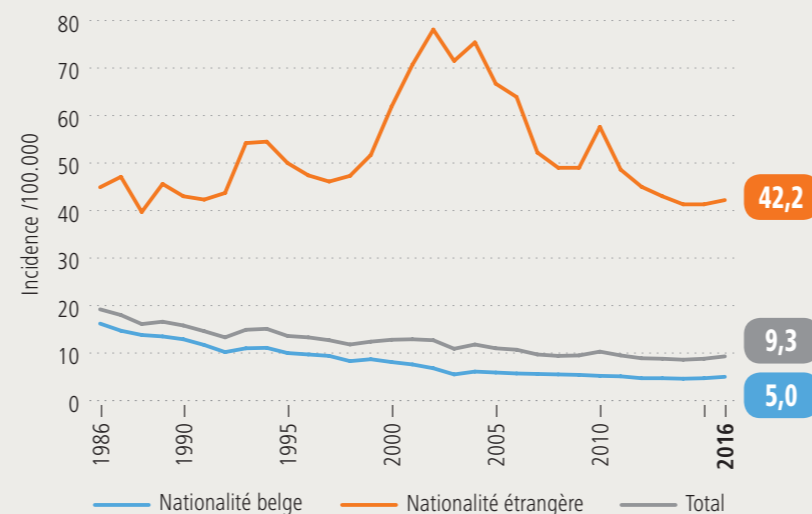
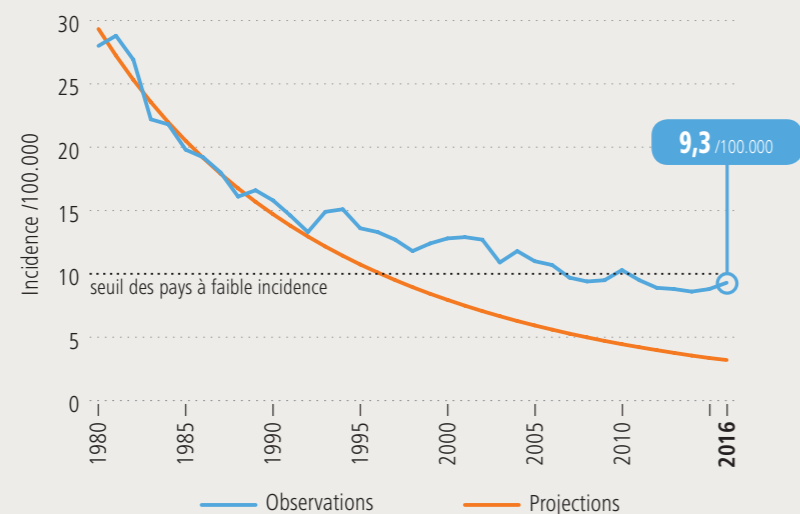
La Belgique fait partie des **pays dits «à faible incidence»**, c'est-à-dire sous la limite de 10 cas pour 100.000 habitants mais la fréquence de la tuberculose y est toutefois plus élevée que dans les pays voisins.



La tuberculose peut toucher n'importe qui mais elle est plus fréquente chez les personnes provenant de pays à haute incidence

Malgré les fluctuations, **la tuberculose diminue en Belgique.**

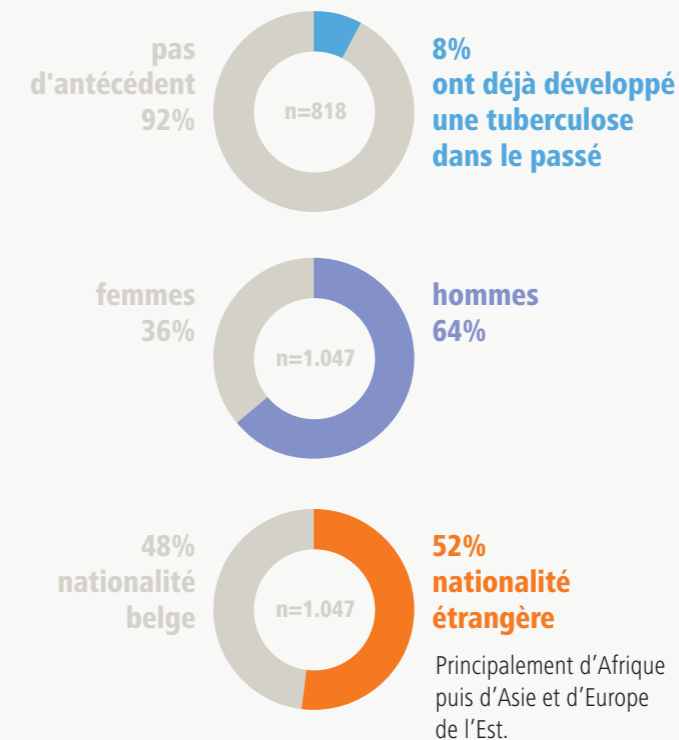
Depuis les années 90, la régression est toutefois moins marquée ; les mesures observées s'écartent des valeurs attendues.



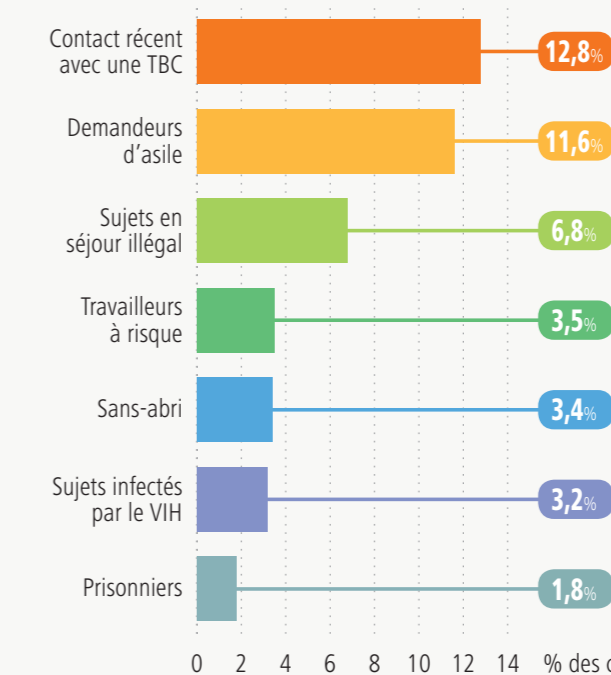
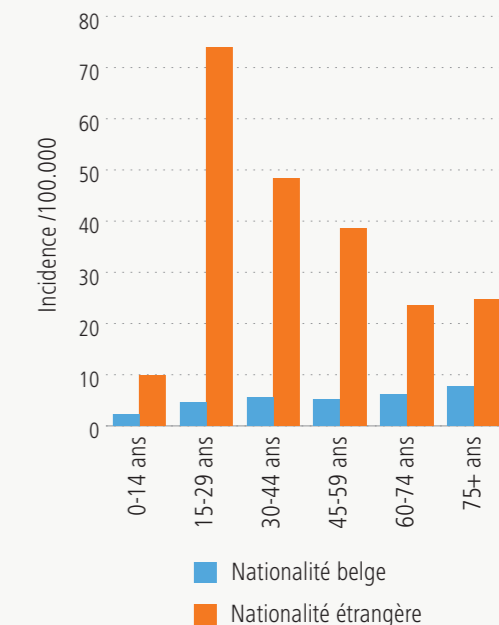
La maladie diminue lentement dans la population belge mais fluctue parmi les personnes de nationalité étrangère.

L'incidence observée chez les Belges en 2016 est de **5,0**/100.000 habitants. Elle est près de **8 fois plus élevée** chez les personnes de nationalité étrangère qui sont le plus souvent originaires de pays où la tuberculose est encore endémique.

LE PROFIL DES PATIENTS ATTEINTS DE TUBERCULOSE



- ▶ Dans la population de nationalité belge, l'incidence est plus élevée chez les personnes âgées de **75 ans et plus**.
- ▶ Chez les personnes de nationalité étrangère, le pic se trouve chez les **jeunes adultes**.



- ▶ Avoir été en **contact** avec un cas de tuberculose contagieuse durant les 2 dernières années est le risque le plus fréquent.
- ▶ La proportion de **demandeurs d'asile** parmi les patients tuberculeux est supérieure à 10%.
- ▶ Celle des sujets en **séjour illégal** et des **sans-abri** est plus importante à Bruxelles que dans les 2 autres régions.

Certains groupes de population sont particulièrement à risque de tuberculose et des stratégies de prévention spécifiques sont prévues pour chacun d'entre eux

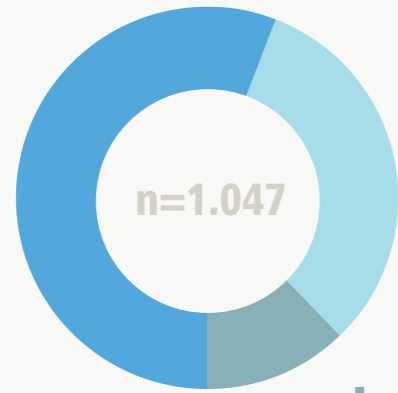
LES TYPES DE TUBERCULOSE

La tuberculose se localise principalement au niveau des poumons mais elle peut également atteindre n'importe quel organe.

Les tuberculoses extra-pulmonaires ne sont pas contagieuses

pulmonaire
56%

82% des tuberculoses pulmonaires ont été confirmées par bactériologie (culture positive). Chez un peu moins de la moitié des cas (43%), des bacilles étaient visibles dans les expectorations, ce qui signe une contagiosité plus importante.

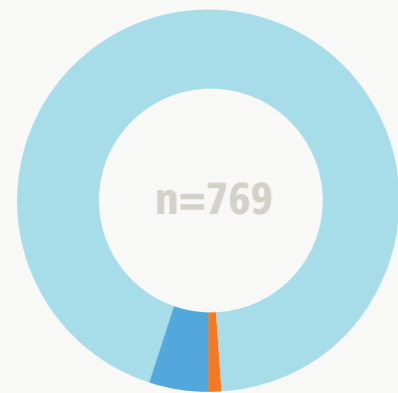


extra-pulmonaire
32%

Environ 2/3 des tuberculoses se situent dans les poumons. Certaines d'entre elles présentent également une atteinte extra-pulmonaire.

pulmonaire + extra-pulmonaire
12%

Lorsque la culture est positive, un antibiogramme permet de déterminer la **sensibilité du bacille aux antibiotiques**.



pas de résistance
94%

monorésistance
5%

5% des cas de tuberculose présentent une résistance à un seul antibiotique

multirésistance
1%

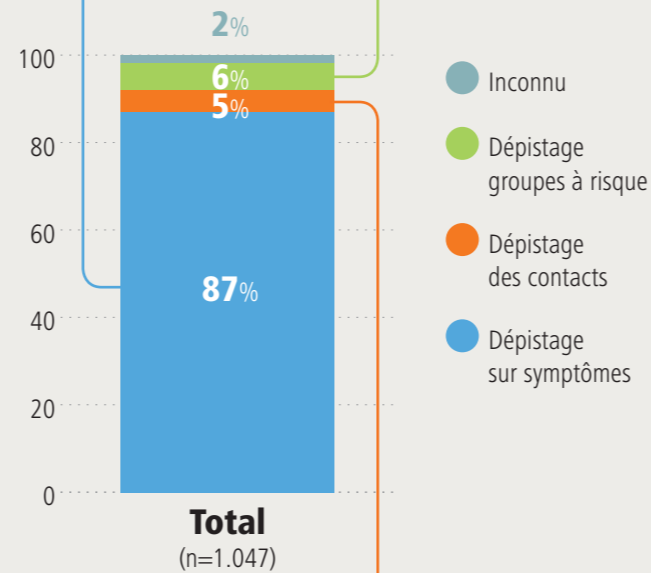
Lorsque le bacille de la tuberculose **ne répond plus aux 2 antibiotiques principaux** du traitement classique, il devient «multirésistant». Cette forme est grave mais relativement peu fréquente en Belgique.

10 tuberculoses multirésistantes ont été déclarées en 2016, ce qui représente 1% des cas.

LE DÉPISTAGE DE LA TUBERCULOSE

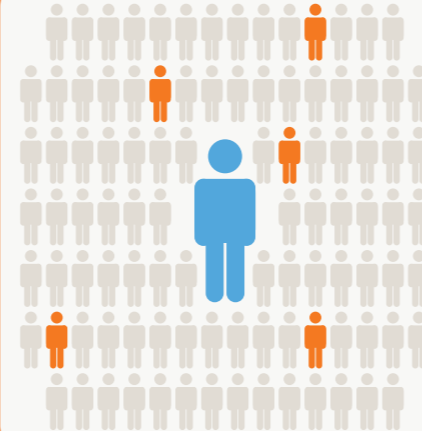
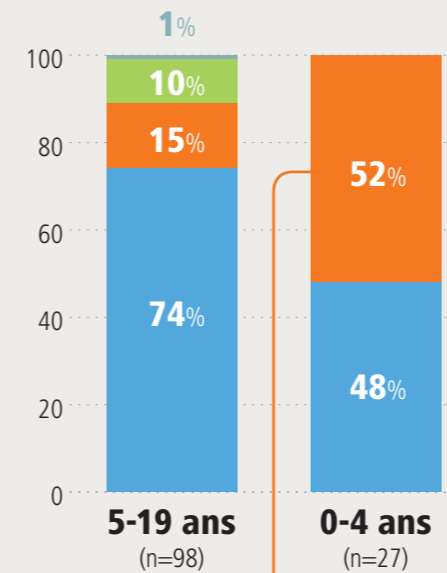
La majorité des cas de tuberculose sont diagnostiqués sur base de **plaintes et de symptômes**.

Le dépistage réalisé dans les **groupes à risque** tels que les demandeurs d'asile ou les détenus permet de diagnostiquer 6% de l'ensemble des cas.



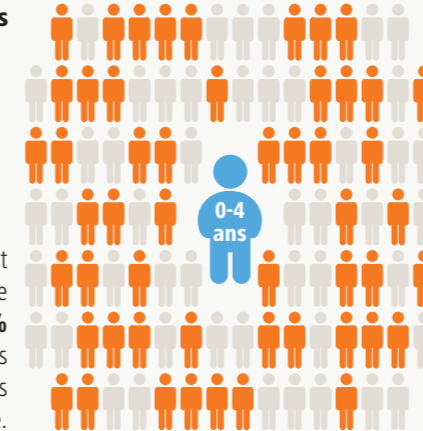
Les symptômes principaux de la tuberculose pulmonaire :

- Toux prolongée
- Expectorations, parfois teintées de sang
- Fièvre modérée
- Transpirations nocturnes
- Perte de poids
- Fatigue



Le **dépistage des contacts** réalisé autour d'une personne atteinte d'une tuberculose contagieuse a permis de diagnostiquer **5%** de l'ensemble des cas.

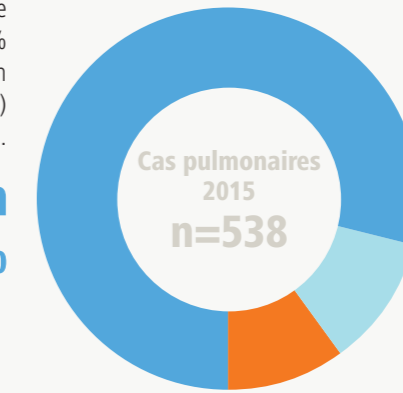
Ce dépistage est particulièrement rentable chez les enfants : **52%** des tuberculoses chez les 0-4 ans ont été découvertes de cette manière.



LES RÉSULTATS DE TRAITEMENT

Le **taux de guérison** est de **79%**. Les efforts doivent être maintenus pour atteindre les 85% considérés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme l'objectif à atteindre.

guérison
79%



traitement interrompu
11%

Ces patients peuvent avoir quitté le pays ou être perdus de vue.

décès
10%

Le **taux de décès** est plus important chez les personnes âgées et peut résulter d'une autre pathologie que la tuberculose.

La tuberculose est traitée par plusieurs antibiotiques pendant minimum 6 mois. Ce traitement est long mais généralement efficace

LE FUTUR

2050

L'objectif de l'OMS est **d'éliminer la tuberculose d'ici à 2050**. Pour y parvenir, la Belgique devrait voir son incidence diminuer de 12% par an.

La tuberculose reste un **problème de santé publique** en Belgique. Des moyens adéquats doivent être alloués pour sa prévention et son contrôle afin de parvenir à l'éliminer.

CONTACTS



Fonds des Affections Respiratoires
Rue de la Concorde 56, 1050 Bruxelles
Tél. 02 512 29 36
Fax. 02 512 32 73
info@fares.be
www.fares.be



Vlaamse Vereniging voor
Respiratoire Gezondheidszorg
en Tuberculosebestrijding
Eendrachtstraat 56, 1050 Brussel
Tel. 02 510 60 90
Fax. 02 511 46 14
info@vrgt.be
www.vrgt.be

